



togomatin

TOGOMATIN - N° 0099 DU 27 JUIN 2016 / PRIX : 250 FCFA



Composition de la CNDH **Un frein à la lutte contre la torture ?**

Le 26 juin de chaque année, le monde entier célèbre ces personnes qui, par le biais de la méchanceté et de l'abus de l'homme, subissent des actes qui les ont marqués à jamais. Plus de trente ans après l'adoption de la convention des Nations-Unies sur les droits humains fondamentaux, et plus de 29 ans après l'entrée en vigueur de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, ...

P 3

INTERNATIONAL

Deux millions de Britanniques réclament un nouveau référendum sur l'UE



AERIEN

Asky veut voler plus loin



P 5

EDITO

Illégale mais banale...

Bien qu'illégale, elle est devenue quasiment banale dans notre pays. Elle, c'est la pratique du cannabis, du chanvre indien...et d'autres drogues et substances illicites nuisibles à la santé. C'est le lieu de le marteler.

Les spectacles des jeunes et des moins...

P 3



moovpromo internationale

Le Nigéria n'a jamais été aussi proche !

Profitez de tarifs* réduits sur vos appels vers le Nigéria jusqu'au **31 juillet 2016.**

*Tarifs reductibles



www.moov.tg
Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)
Facebook: moovtogoofficiel
Facebook: epignationtogoofficiel

 <h2>Contenu</h2>	 <p>Sénégal / Libération de Karim Wade Les dessous d'une grâce présidentielle P 4</p>	 <p>Transport aérien Asky veut voler encore plus loin P 5</p>
 <p>Théâtre Gustave Akakpo : « Raconter la capacité à lier du bois au bois » P 9</p>	 <p>Togo James Oloufadé s'épanouit au Cameroun P 10</p>	 <p>Anniversaire de Togomatin Un an d'activités, une soirée d'égayement P 11</p>

tm Nation

Oti / Des CVD à l'école de gestion

Des membres issus de 11 Comités Villageois de Développement (CVD) de la préfecture de l'Oti ont été formés du 14 au 17 juin dernier à Mango sur les procédures de gestion financières efficaces au niveau communautaire.

Organisé par l'Agence d'Appui aux Initiatives de Base (AGAIB) Savanes, la finalité de cette formation est d'inculquer aux participants les notions de bonne gestion des fonds. L'atelier leur a permis de disposer d'outils nécessaires pour la mobilisation et la gestion des fonds pour le financement des microprojets.

La formation a porté sur le classement et l'archivage, les éléments d'un rapport financier et l'appel de fonds et les procédures simplifiées de gestion des fonds.

Kozah / Journée des martyrs

La journée des martyrs a été commémorée le 21 juin dernier dans à Kara. C'est à Pya Hodo que la cérémonie a eu lieu. Elle a été marquée par un dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument sur lequel sont inscrits les noms des héros. Elle a été présidée par le préfet de la Kozah le Colonel Bakali Hè mou Badibawou. Le ministre de l'Enseignement Supérieur Octave Nicoué Broohm qui était dans la région a pris part aux cérémonies.

Kloto / Entreprenariat pour des artisans

Les mécaniciens automobiles, mécaniciens à deux roues, couturiers, menuisier, électriciens bâtiments et des experts en entrepreneuriat et facilitateurs en gestion ont pris part du 20 au 24 juin à Kpalimé à un atelier d'intégration. L'objectif de l'atelier est d'exploiter le manuel Formation en Développement des Affaires (FODA) pour élaborer des curricula en entrepreneuriat pour la formation professionnelle duale (des 2ème et 3ème) dans les cinq métiers. Il est organisé par les ministères en charge du Développement à la Base et de la Formation professionnelle. La finalité est de concevoir pour chaque métier des outils simples du livret pédagogique qui sont validés et retenus pour la formation grâce aux expertises croisées. Quelques outils FODA ont été identifiés ainsi que des recommandations relatives aux conditions d'enseignement et de suivi de ces modules et curricula de formation.

Doufelgou / Stratégies de développement communautaire

Des présidents des Comités Villageois de Développement (CVD) et des Comités Cantonaux de Développement (CCD) des cantons d'Alloum, Kadjalla et de Siou ont pris part respectivement du 13 au 14 et du 15 au 16 juin à des formations sur la passation de marchés et la procédure de gestion financière. Initié par l'ONG Bornefonden, les formations se situent dans le cadre de la stratégie d'appropriation des procédures de passation des marchés. Elles visent à permettre une meilleure maîtrise des participants dans la conduite des sous-projets communautaires dans le contexte de la décentralisation. Les formations ont porté sur l'importance de la gestion rationnelle des fonds, la description des éléments à prendre en compte pour une bonne gestion des fonds et des stratégies de mobilisation pour le financement des microprojets.

Faut-il oui ou non une réforme constitutionnelle au Togo ?

Le sujet des réformes constitutionnelles fait débat au Togo. Le président togolais a donné sa position, il y a quelques jours sur nos antennes [Deutsche Welle] en marge d'une visite à Berlin, la capitale fédérale de l'Allemagne.

Pour Faure Gnassingbé, si réforme constitutionnelle il doit y avoir, il reviendrait aux universitaires de la dessiner. Des déclarations qui continuent de susciter une grosse polémique.



Hounake Kossivi, Professeur de droit à l'UL

présidentielle à deux tours et une limitation du nombre des mandats. Au Bénin voisin, une polémique similaire enfle. Le nouveau président béninois, Patrice Talon, a mis en place une commission chargée de se pencher sur des réformes institutionnelles et constitutionnelles... et notamment sur l'instauration du mandat présidentiel unique.

La plupart des universitaires togolais que nous avons joints dénie la paternité de cette proposition au président togolais. Car selon eux, cette question des réformes institutionnelles et constitutionnelles a déjà été recommandée en 2012 par la Commission vérité justice et réconciliation.

Par ailleurs, selon diverses sources, une commission technique sera mise sur pied sous peu. Sa mission ? Etudier la nécessité d'instaurer une

Dw-World

Zio / Droits des enfants

L'ONG « Jeunesse en Action pour le Développement et l'Aide Humanitaire » (JADAH), a organisé le 16 juin 2016 une journée de sensibilisation et de partage.

Cette journée se situe dans le cadre de la journée de l'enfant africain. Elle a rassemblé les responsables des structures sœurs, des partenaires ainsi que les enfants de la localité autour du thème « Conflits et crises en Afrique, protégeons les droits de tous les enfants ». L'objectif visé est d'instruire les participants sur la nécessité de la protection et la promotion des droits des enfants.

Pour les organisateurs, les crises et les conflits ne sont pas toujours armés. La vie humaine étant communautaire, la recherche de l'harmonie sociale et familiale pour l'épanouissement de l'enfant est donc une nécessité.

Tandjouaré / Des infrastructures pour deux écoles

Des écoliers de Nagouni et Tamongue ont bénéficié le 10 juin 2016 des bâtiments scolaires et un jardin d'enfants de l'ONG Global Alliance Community for Employment (GACE) de la structure Allafia.

A l'Ecole Primaire Publique de Nagouni, le bâtiment offert comprend trois classes, un magasin, un bureau tous équipés de table bancs et un autre bâtiment devant accueillir les 85 élèves du préscolaire également équipé. Au CEG de Tamongue, le bâtiment comprend 4 classes, un bureau, un magasin, le tout équipé en tables bancs et meubles ainsi qu'une latrine à 5 cabines.

La structure Allafia qui est spécialisée dans le commerce et la transformation du beurre de karité, affecte une partie de ses bénéfices à des appuis communautaires.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
 Carlos Amevor
 Françoise Dasilva
 Freda Sefiamor
 Rachidou Zakari
 Alexandre Wémima
 Elom Hounkpati

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
 Dédé Babanawo

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: St Louis
 Distribution :
 Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

...jeunes acquis à la cause de « l'herbe » - faisant monter des nuages de fumée - sont aujourd'hui courants dans plusieurs quartiers de Lomé. Selon plusieurs constats, voire bien de statistiques, le phénomène d'abus des drogues illicites touche de plus en plus d'adolescents et de jeunes et la prévalence de l'abus de drogues chez ces tranches d'âge est plusieurs fois supérieure à ce qu'on observait il y a quelques années. Même dans plusieurs lycées et collèges de Lomé, c'est connu : beaucoup de jeunes « allument », sans aucun frisson de transgression. Et les dénominations attribuées

à ces substances dans les milieux juvéniles peuvent être multipliées à l'infini : « Chicha », « chacha », « Yamba », « Gbékui », « Alovi Amaton », « LMD », « Kpévi ka », « N'labalé », etc.

La célébration du 26 juin, la journée internationale de lutte contre l'abus des substances illicites et des drogues reste de plus en plus un simple et impuissant rituel, qui est loin de contribuer efficacement à une lutte implacable contre un phénomène qui a une part indéniable dans les problèmes de santé publique aujourd'hui. En effet, tout comme hier 26 juin 2016, il y

a plusieurs dizaines d'années, l'on assiste à la destruction de tonnes de cannabis sur le site du champ de tirs dans la banlieue nord de Lomé. Mais, en vérité en quoi est-ce que cette scène d'incinération aide-t-elle véritablement à endiguer le fléau?

Il faudra commencer par mettre à profit autrement cette journée de lutte contre l'abus des substances illicites via, par exemple, des campagnes visant à mobiliser sérieusement les populations pour qu'elles réagissent face à l'abus de drogues, et à encourager les jeunes à penser d'abord à leur

santé et à ne pas prendre de drogues ; lutter contre la vente et la consommation de certains produits de médecine générale transformés amusement en drogue, et dont les conséquences sont désastreuses au sein de la population. L'exemple du « Tramadol » très prisé aujourd'hui dans certains secteurs d'activités, histoire de doper et de décupler les capacités de productions... Si l'on ne va pas à ces préalables, cette lutte risque de rester un vain mot.

Dieudonné Korolakina

Nouvelle loi sur la composition de la CNDH Un frein à la lutte contre la torture ?

Le 26 juin de chaque année, le monde entier célèbre ces personnes qui, par le biais de la méchanceté et de l'abus de l'homme, subissent des actes qui les ont marqués à jamais. Plus de trente ans après l'adoption de la convention des Nations-Unies sur les droits humains fondamentaux, et plus de 29 ans après l'entrée en vigueur de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements sont toujours signalés dans au moins 111 pays du monde, selon Amnesty International. Au Togo, la question reste encore posée et fait la lie des discussions entre le gouvernement et les organisations de défense des droits de l'homme.



Arrestation d'un jeune opposant

Si pour Amnesty International, un long chemin reste à parcourir pour le pays à ce propos (confer le rapport de mars 2016), le gouvernement quant à lui estime avoir accompli des prouesses dans ce domaine. Au moment où une nouvelle loi confère le mécanisme de prévention contre la torture à la CNDH, certaines organisations de la société civile, à l'instar du CACIT, y voient une volonté du gouvernement de verrouiller la CNDH. Surtout, quand l'on se rappelle comme hier du rapport de la CNDH qui a contraint son ex président M.

Kounté, en exil. C'était en 2012. On le sait, le 26 juin appelle chaque citoyen, homme d'Etat, gouvernement... à rester mobilisé afin de poursuivre la lutte contre l'impunité des tortionnaires et d'éliminer complètement ces pratiques car il est nécessaire de ne pas oublier que le droit international de protection devient aujourd'hui un faible élément d'espoir, et donc il faut que son effectivité soit toujours le produit de notre vigilance.

Etat des lieux sur la torture

La torture ne devrait plus exister

que dans les livres d'histoire. Or, elle est encore largement utilisée pour extorquer des « aveux », pour intimider des opposants et pour humilier ou punir des prisonniers, notamment à titre de sanction disciplinaire. Parmi les six traités internationaux relatifs aux droits humains actuellement en vigueur, celui contre la torture est le moins ratifié dans le monde.

Ce n'est pas le lieu d'égrener le chapelet des traités, conventions et autres décisions normatives mises en place par les Nations-Unies et ratifiés par plusieurs Etats dans le monde, mais le constat quant à leur application reste encore glaçant. La torture continue de plus belle, et les traitements inhumains et dégradants foisonnent dans nombre de prisons. Pour Amnesty International, sur les 189 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), seuls 129 sont partis à la Convention. Des Etats partis à la Convention comme le Brésil, l'Arabie saoudite, la Russie, l'Indonésie, les États-Unis ou encore le Cameroun, etc., manquent à leurs obligations en omettant de prendre les mesures nécessaires pour empêcher et sanctionner les actes de torture. Notre pays est aussi indexé par

le récent rapport de l'Ong de défense des droits de l'homme. Et pourtant, des actions non négligeables ont été recensées depuis le dernier Examen périodique universel (EPU) de 2011. A titre d'exemple, en novembre 2015, le Togo a adopté un code pénal révisé qui érige la torture en infraction. En réponse aux recommandations acceptées en 2011, le Togo a ratifié la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées en juillet 2014, et le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort en juillet 2015. En octobre 2015, le Togo a également ratifié le Traité sur le commerce des armes. Des actions qui, pour certaines organisations de droits de l'homme comme le CACIT restent encore à l'étape embryonnaire, et dénotent même de la volonté des autorités togolaises de verrouiller les mécanismes de prévention de la torture au Togo.

La nouvelle loi sur la nomination des membres de la CNDH, la norme à polémique.

En mars 2016, l'Assemblée nationale a adopté une loi instituant un mécanisme national de prévention au sein de la CNDH. Mais pour Amnesty International, cette loi porte atteinte à l'indépendance de la Commission car elle permet au président de la République de désigner certains de ses membres sans contrôle parlementaire, ce qui suscite de sérieuses réserves sur la capacité de ce mécanisme national de prévention à remplir sa mission de manière indépendante. Contrairement

aux directives fournies par le sous-comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, cette loi n'indique pas clairement que ce mécanisme doit constituer une unité ou un département séparé, doté de son propre personnel et d'un budget distinct.

Pour le CACIT, cette loi montre une volonté de verrouillage de la Commission nationale, dans la mesure où la loi permet au chef de l'Etat de désigner 4 membres et les 5 autres par une Assemblée nationale déjà acquise au pouvoir en place. Pour ces organisations, la CNDH ne jouira plus du statut A, elle sera tout sauf indépendante et ne pourra plus fonctionner efficacement et librement en matière de lutte contre la torture et de protection des droits humains. C'est ainsi qu'elles invitent l'Assemblée nationale à une relecture de cette nouvelle loi portant sur la nomination des membres de la CNDH.

Au reste, il faudra rassurer les Togolais sur l'opportunité d'une telle loi qui, d'une certaine manière, attribue un droit de regard de l'Etat sur cette institution qui a été l'objet de polémiques avec la fuite de son ancien président Koffi Kounté. Notre pays se doit de dépasser les simples effets d'annonces et des déclarations d'intentions pour arriver au stade d'exécution. Bannir la torture et autres traitements inhumains et dégradants est une lutte perpétuelle que doivent mener quotidiennement les organisations à travers le monde et à l'occasion de la journée mondiale de soutien aux personnes victimes de torture.

Pour éviter la propagation de la peste porcine L'heure est aux mesures rigoureuses

La peste porcine africaine (PPA) sévit actuellement dans les préfectures de l'Est-mono, Assoli, et Binah. Pour limiter l'extension du mal, le gouvernement a ordonné l'abattage immédiat des porcs contaminés.



Des porcs dans un enclos

Plusieurs cas de peste porcine africaine ont été détectés sur plusieurs animaux retrouvés morts dans la préfecture de l'est-mono, ainsi que dans la Binah et l'Assoli. Faute de traitement efficace connu contre ce virus, les porcs et autres bêtes atteints de ces maladies doivent être abattus, enterrés ou incinérés dans les conditions sanitaires appropriées et dans le respect de la réglementation locale et internationale. L'opération d'abattage a été lancée dans l'Est-mono par le ministre de

l'agriculture, de l'élevage de la pêche, le colonel Ouro Goura Agadazi, le 25 juin dernier.

En vue de préserver les milieux non encore infectés, il est interdit la divagation et la circulation des porcs dans les localités touchées pour une durée de trois mois. Sur toute l'étendue du territoire ; il est exigé la claustration stricte des porcins.

Le ministre appelle cependant la population à la vigilance et au respect des mesures de biosécurité dans les élevages

de porcs et à l'observation des règles élémentaires d'hygiène sur l'ensemble du territoire en vue d'assurer un meilleur contrôle de la maladie. Le colonel a fait savoir que les éleveurs dont les porcs sont touchés seront indemnisés dans les jours à venir, afin de leurs permettre de se rétablir de ce désastre.

La PPA constitue une menace majeure pour le développement de l'industrie porcine au Togo. Son potentiel destructeur est dû à son caractère hautement contagieux et à la capacité du virus à persister durant de longues périodes dans un milieu riche en protéines. Pour rappel, la peste porcine n'est pas transmissible à l'homme.

TM



International

Côte d'Ivoire Début de la révision des listes électorales

Depuis le samedi dernier, le coup d'envoi a été donné pour la révision des listes électorales en vue du référendum et des élections législatives prochaines dans le pays. Un processus qui se veut plus précis et plus consensuel selon la plateforme de la société civile pour l'observation des élections en Côte d'Ivoire (POECI).



Recensement d'un électeur

Pour cette révision, près de 131 observateurs mobiles de cette plateforme ont été déployés dans toutes les régions du pays en vue de mieux suivre le déroulement du processus, et corriger les errements de l'année dernière. Pour Marie-Paule Kodjo, porte-parole de la POECI, il s'agit de montrer aux yeux du monde entier et surtout de l'opposition, qu'il s'agit d'un processus transparent qui débouchera sur un fichier fiable. On se souvient que l'année dernière, pour l'élection présidentielle, l'opération de révision de la liste électorale avait connu des couacs et a dû être prolongée. En

cause : des retards dans la délivrance de pièces d'identité indispensables pour se faire recenser. Marie-Paule Kodjo ajoute à cela des doublons ou les morts inscrits, ce qui a amené certains candidats à se désister.

Désormais, les nouveaux majeurs ainsi que ceux qui ont changé de nom ou d'adresse seront invités dès ce samedi à se faire connaître. La société civile espère que la communication autour de ce processus sera cette fois suffisante.

TM

Sénégal / Libération de Karim Wade Les dessous d'une grâce présidentielle

Ecroué pour enrichissement illicite, le fils de l'ancien président du Sénégal Abdoulaye Wade a été libéré dans la nuit du jeudi à vendredi matin. Une grâce présidentielle fortement critiquée par une frange de la société civile sénégalaise qui y voit les caractéristiques d'une justice à deux vitesses.

Arrêté, jugé et condamné à 6 ans de prison ferme et à 138 milliards de francs CFA d'amende pour enrichissement illicite en 2015, Karim Wade aurait été libéré sous le coup d'un accord passé entre son parti et le président Macky Sall au pouvoir depuis 2012.

Aussitôt libéré, le riche fils du Président Wade se réfugie au Qatar. Et si cette libération est considérée pour certains comme la fin des fortes tensions entre le président Macky Sall et les cadres du Parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade, d'autres, par contre restent dubitatifs quant aux réelles intentions du président de la République. Pour le mouvement Y'en a marre, il s'agit d'une justice à deux vitesses où seuls les puissants échappent à la prison.

Pour Idrissa Seck, le leader du parti Rewmi, le président Macky Sall a perdu toute légitimité pour parler de traque de biens mal acquis parce que cette traque autour de Karim Wade a tenu en haleine le peuple sénégalais pendant quatre ans et pour accoucher



Karim Wade

d'une souris. « Je trouve sa libération scandaleuse, parce que résultat d'un deal. Le Qatar est intervenu (...). Ce deal enlève au président de la République toute légitimité pour poursuivre qui que ce soit (...). Ce que je trouve ignoble, c'est que le président Macky Sall ait voulu couvrir ce deal en l'anoblissant au moyen d'un prétendu dialogue national qui comme vous avez pu le constater n'a porté sur aucun des intérêts vitaux du Sénégal. »

TM

Gabon / Bongogate La population appelée à faire échec à la candidature de Bongo

A plus de deux mois de la présidentielle au Gabon, l'opposition semble n'avoir que cet argument à la bouche. L'acte de naissance du président Bongo qui sert d'argument contre sa candidature, a bien pourtant servis leurs intérêts par le passé. Mais aujourd'hui, en parfaite désaccord avec ce faiseur de roi tombé en disgrâce à leurs yeux, Jean Ping, Guy Nzouba Ndama, et autres tentent maintenant de s'appuyer sur la voix populaire pour faire aboutir leur stratégie.



Ali Bongo

Le vendredi dernier, ils étaient ensemble reçus par la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cenap), à un peu plus de deux mois de l'élection présidentielle à un tour. Ils estiment que le président élu il y a sept ans n'est pas le fils naturel de son prédécesseur Omar Bongo Ondimba, décédé en juin 2009 après quasiment 42 ans au pouvoir. Pour eux, il revient maintenant aux gabonais de prendre la mesure des choses et de faire obstacle à la candidature d'un enfant adopté par Bongo père. Dans leur déclaration liminaire du vendredi passé donc, les trois poids lourds de l'opposition gabonaise affirment en effet que : « Nous convions

chaque Gabonais et chaque Gabonaise à adresser, dès à présent, une lettre à la commission électorale pour s'opposer à la candidature d'Ali Bongo et exiger sa disqualification du processus électoral ». Et pourtant, l'acte de naissance qui figure dans les archives du service central d'état civil du ministère français des Affaires étrangères, à Nantes, indique qu'Ali Bongo est né le 9 février 1959 à Brazzaville, capitale de l'ancienne Afrique équatoriale française (AEF) à laquelle le Gabon était rattaché.

Une plainte pour « faux » sur cet acte de naissance, déposée en France par sa demi-sœur et l'une des héritières d'Omar

Bongo Ondimba, a été classée sans suite. En dehors du bilan plus ou moins mitigé du premier quinquennat, et auquel certains parmi eux ont contribué, Ali Bongo se retrouve face à des anciennes personnalités fortes du régime de son père, aujourd'hui en désaccord sur plusieurs dossiers qui cherchent à le mettre entre parenthèse. Un curieux sursaut de dernière minute puisque ces derniers, Jean-Ping (ancien beau-frère d'Ali), Guy Nzouba Ndama (Ancien président de l'Assemblée nationale) partagent d'une certaine manière, ce lourd bilan équivoque à la tête du Gabon.

Alexandre Wémima

Brexit Deux millions de Britanniques réclament un nouveau référendum sur l'UE

Au surlendemain du vote ayant entraîné la victoire du camp du Brexit, une pétition lancée sur Internet réclamant l'organisation d'un nouveau référendum sur l'UE a déjà recueilli plus de 2 millions de signatures, outre-Manche.

Une pétition en ligne adressée au Parlement britannique et réclamant l'organisation d'un deuxième référendum dans la foulée du vote qui a sorti la Grande-Bretagne de l'UE a dépassé ce samedi en fin d'après-midi les deux millions de signataires. Dimanche matin, elle approchait même les trois millions de participations. La pétition réclame un nouveau vote, le premier, jeudi, ayant décidé un Brexit par 51,9% des voix,

et une participation forte de 72%. Profondes divisions au sein du Royaume-Uni

Le Parlement se doit d'examiner une pétition à partir du moment où elle dépasse les 100.000 signataires. Mais cet examen, sous forme d'un débat, n'engage à aucun vote ou aucune décision et ne peut en aucun cas remettre en question le résultat du référendum.



La pétition est un reflet des profondes divisions du pays apparues à l'occasion du référendum, jeunes contre vieux, Ecosse, Irlande du Nord et Londres contre périphéries des grandes villes et campagnes notamment.

Bfmtv.com



Finances

Ecobank à l'école de la microfinance

L'année 2015 n'a pas seulement été l'une des années les moins fructueuses pour la banque panafricaine Ecobank. Elle a été aussi l'année d'inclusion financière avec des produits innovants à l'endroit des populations aux revenus faibles.



Une transaction à Ecobank

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions de l'Afrique qui a le plus bas taux de bancarisation dans le monde. En 2014, la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) estimait que le taux de bancarisation de la zone UEMOA s'élevait à 14, 83%. Le taux de bancarisation de la zone reste bas

et les populations de l'espace UEMOA restent encore faiblement bancarisées. Avec 20.36% des plus de 15 ans ayant un compte dans un établissement de crédit, la Côte d'Ivoire est le seul pays de l'UEMOA dont le taux de bancarisation dépasse 20%. Avec respectivement 19.61% et 17.05%, le Togo et le Bénin

sont respectivement 2e et 3e pays les plus bancarisés de la région.

Pour Ecobank, la solution de ce faible taux de bancarisation se trouve dans l'inclusion financière. C'est sans doute la raison pour laquelle elle s'ouvre à la microfinance et la banque mobile.

Sans sortir du champ de ses activités bancaires, Ecobank s'est aussi engagée depuis 2006 dans le secteur de la microfinance. « Ecobank Microfinance », est le bras de la banque qui s'occupe des populations à faibles revenus et des micros entreprises africaines. C'est une plateforme qui vise à promouvoir l'inclusion financière et à fournir des services bancaires aux populations sous-ou non bancarisées. Sur le segment de la banque de détail, la banque propose des produits simples et accessibles pour toutes les couches sociales. En effet, Ecobank a créé plusieurs entités et filiales spécialisées dans la microfinance dans 5 pays : Accion Microfinance Bank Ltd au Nigéria, Accion Microfinance Ltd au Ghana, EB Accion Microfinance Ltd au

Cameroun. Au Sierra Léone, elle a créé Ecobank Microfinance et au Burkina le SOFIPE Limited. Ces entités ont permis à la banque d'enregistrer en 2015, plus de 1,7 millions de clients directs à faible revenus et plusieurs autres millions indirectement au travers d'autres établissements de microfinance. A ces clients, elle offre des prêts pour diverses activités commerciales de petites moyennes échelles. Une performance qui a permis à Ecobank de figurer parmi le classement du Ghana Club 100 (GC100) en 2014, en reconnaissance de son excellence dans le domaine de l'inclusion financière.

Banque Mobile

Toujours dans le cadre de l'inclusion financière, Ecobank a créé une plateforme de banque mobile pour permettre aux plus pauvres d'accéder à un système bancaire. La plateforme offre toute une gamme de service à la clientèle notamment : transfert de fond localement, transfert d'un compte bancaire sur un portefeuille mobile consultation de solde etc. La plateforme a séduit des milliers d'utilisateurs pour un montant total de transactions de 48 115 000 Dollars en 2015.

Rachidou Zakari

Transport aérien
Asky veut voler plus loin

En Assemblée Générale le vendredi 24 juin à Lomé, la compagnie de transport aérien Asky a rendu publics ses résultats d'exercice de transport de l'année 2015. Bilan reluisant ! que ce soit au niveau de la performance ou de la ponctualité des services offerts.



Gervais Koffi Djondo, le PCA d'Asky

En 2015, Asky a réalisé un bénéfice de 2,2 milliards de francs CFA. C'est une performance qui ne laisse pas indifférent quand on sait que la compagnie a été créée il y a six (6) années seulement. Ce résultat est le fruit de la qualité des services et la ponctualité de la compagnie tout au long de l'année. Pour Henok Teffera, le Directeur Général de la compagnie, ce bénéfice est le fruit

de nombreux corps de passagers. « Ce bénéfice est le fruit des nombreux corps de passagers que nous avons transportés et bien évidemment cela nous a beaucoup rapporté. En termes de performance et de ponctualité, 80% de nos vols ont été atteints en moyenne au cours de l'année. Les sondages qu'on fait régulièrement ont montré que 89% de nos clients sont satisfaits de nos services. Donc l'année

2015 a été une année positive et nous sommes confiants que l'année 2016 sera également positive », a-t-il déclaré.

Faire plus en 2016

Ces bons résultats ne sont pas encore du gout d'Asky. Il faut dire que la compagnie est loin de se satisfaire de son réseau qui est pour le moment sous-régional. La compagnie envisage d'étendre ses vols vers d'autres pays en Afrique, en Europe etc.

Pour le président du Conseil d'Administration et fondateur de la compagnie M Gervais Djondo, C'est dommage que Asky soit interdit d'exercer dans certains pays africains malgré le fait que la compagnie rassemble toutes les conditions. Il est revenu sur l'application de la convention de Yamoussoukro qui consacre l'ouverture du ciel aérien. « Il existe encore des pays en Afrique et même en Afrique de l'ouest qui refusent d'appliquer la convention de Yamoussoukro qui prône l'ouverture de l'espace aérien. C'est dommage pour l'Afrique...Au début des activités d'Asky, nous étions interdits d'aller au Sénégal, Cela a duré trois ans. Il a fallu l'arrivée

au pouvoir du Président Macky Sall pour que la compagnie obtienne les droits d'atterrissage au Sénégal », a expliqué Monsieur Djondo.

Et à M Teffera de poursuivre, «Aujourd'hui, nous avons demandé à pouvoir effectuer des vols sur la Mauritanie, le Cap Vert et d'autres pays de la sous-région et nous espérons être désignés pour opérer des vols à Paris...Nous avons le souci d'améliorer l'accueil de nos clients, étant donné que nous sommes une compagnie purement commerciale et que nous dépendons de nos clients, puisque c'est eux qui permettent à la compagnie d'être viable. Nous avons l'obligation de leur offrir le meilleur service possible et il faut comme l'a souligné le président, avoir les appareils qui décollent et arrivent à temps, il faut avoir un service de sol performant avec les infrastructures, ce qu'on a aujourd'hui. Il faut que le personnel soit également à la hauteur pour pouvoir fournir ces services. Nous essayons d'inculquer cette culture de manière continue comme toutes les compagnies aériennes le font, pour que nos services soient encore plus forts ».

Créé en 2010 par le Togolais Gervais Koffi Djondo, Asky est la compagnie aérienne en Afrique dont la croissance a été plus rapide et qui a réussi à développer un plus large réseau de destination en Afrique de l'Ouest et Centrale. Elle relie vingt-trois (23) capitales politiques et économiques de la région.

TM

Brexit
La rupture existait depuis

Réalité douloureuse pour les europhiles d'apprendre que les Britanniques ne feront plus partie de l'Union Européenne. Mais pourtant, et de l'avis de plusieurs analystes et observateurs, les populations, en avaient maré de supporter les mesures d'austérité qu'impose le vivre ensemble de l'Union Européenne.

Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", évoquant l'hypothèse d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, faisant référence au "Grexit" évoqué durant l'été 2015 lors de la crise grecque. A la différence du "Grexit", où la mise à l'écart de la Grèce de la zone euro le "Brexit" est un départ volontaire de l'Union.

Pourquoi un Brexit ?

Lors de sa campagne pour briguer un second mandat de Premier ministre, David Cameron avait promis d'organiser,

au plus tard en 2017, un référendum sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union européenne. Promesse tenue, après un Conseil européen consacré à la question au mois de février 2016, le chef du gouvernement a annoncé que le référendum aurait lieu le 23 juin 2016.

Selon les résultats définitifs publiés le lendemain matin, les Britanniques ont choisi de quitter l'Union européenne avec 51,9% des voix. Le Premier ministre David Cameron a annoncé sa démission quelques heures plus tard. Quoique les sondages indiquaient que



David Cameron

la plupart des britanniques étaient pour le « oui », beaucoup continuaient de compter sur « le pragmatisme et le flegme des britanniques pour écarter le risque, pourtant réel, de Brexit ».

Les mouvements populistes chantres du Brexit ont finalement eu raison des décideurs européens qui payent le prix de leur déconnexion des réalités du terrain.

TM



Refugiés

Statut, devoirs et reconnaissance

Le Togo à l'instar d'autres pays du monde a célébré le 20 juin dernier la Journée mondiale des réfugiés. A Lomé, une rencontre a rassemblé les représentants du gouvernement et du Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR). Pour mieux cerner le concept « Réfugiés », Togomatin s'est intéressé à la question pour savoir qui peut être appelé un réfugié, qu'est ce qui lui confère ce statut, ses devoirs et les obligations des autorités du pays d'accueil et du HCR envers lui.

Qu'est-ce qu'un réfugié ?

La Convention de Genève du 28 juillet 1951 définit le réfugié comme étant la personne qui craint "avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de

janvier 1951") et spatiales ("en Europe") à son application. Celles-ci ont été levées par le protocole de New York, ratifié par la France en 1971. Jusqu'à cette date, les personnes reconnues réfugiées en France provenaient donc de



Des réfugiées dans un camp

ses opinions politiques" en cas de retour dans son pays. Un réfugié est donc une personne qui a demandé l'asile dans un pays étranger et qui s'est vu reconnaître la qualité de réfugié. En France, c'est l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) qui instruit les demandes d'asile et reconnaît le cas échéant la qualité de réfugié.

La Convention de Genève prévoyait des réserves temporelles ("les événements survenus avant le 1er

pays européens. Avec la levée des réserves, les ressortissants d'autres pays ont pu prétendre à la qualité de réfugié. Les réfugiés placés sous la protection de la France ne peuvent retourner dans leur pays. La Journée mondiale des réfugiés est organisée en l'honneur des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées, des apatrides et des personnes de retour dans leur pays du monde entier et ce, afin de saluer leur envie et leur espoir en une vie meilleure.

TM

Togo

Renforcement de la protection des réfugiés

Le Togo, qui héberge à ce jour plus de 20 000 réfugiés, a revu sa loi portant statut des réfugiés, devenue obsolète suite à l'évolution des normes de protection.

Le nouveau texte, voté en mars dernier par l'Assemblée nationale prévoit entre autres la mise en place d'une commission de recours. Les demandeurs d'asile peuvent ainsi solliciter un réexamen de leur dossier en cas de refus.

Cette loi prévoit également des mesures en cas d'arrivée massive des demandeurs d'asile sur le territoire, ainsi qu'une procédure d'acquisition et de perte du statut de réfugiés,

prenant en compte le principe de l'unité familiale.

En rappel, un mémoranda d'entente avait été signé en décembre 2013 entre le Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR), M. Mbeli Michel Mbaoubouan, et le ministre de la sécurité Yark Damehame, relative à la délivrance de carte de réfugié numérisée et de titre de voyage biométrique. Ces cartes sont des documents délivrés directement aux réfugiés par l'Etat togolais, au même titre que les passeports délivrés aux citoyens nationaux. Leur obtention nécessite une

attestation du certificat de réfugié, une attestation progress délivrée par le HCR et l'acte de naissance de l'intéressé qui peut, en cas de perte être délivré, par les autorités togolaises. Il s'agit, selon le HCR qui soutient la démarche, de renforcer

la protection des réfugiés à travers la délivrance de documents sécurisés leur permettant de jouir de leur droit y compris celui d'aller et de revenir.

Agence Ecofin

Statistiques et réfugiés ivoiriens au Togo



Des représentants du HCR

Les réfugiés qu'accueille le Togo sont estimés à 25.000 et proviennent de 17 pays. Plus de 20.000 n'ont aucun statut officiel. Le plus important contingent est originaire du Ghana (18.478).

Au début de la crise ivoirienne, le Togo avait accueilli environ huit mille (8 000) réfugiés. Afin d'assurer la satisfaction de leurs besoins

essentiels et urgents, un camp a été érigé à Avépozo (dans la banlieue est de Lomé) par le HCR-Togo avec le concours de l'État togolais. Dans le camp 307 tentes et 164 maisons en bois ont été construites... Malgré les rapatriements volontaires sous la houlette du HCR, des réfugiés ivoiriens vivent encore au Togo.

TM et Manationtogo.com

Quels sont les devoirs d'un réfugié?



Un réfugié devant sa tente

Les réfugiés doivent respecter les lois et les dispositions légales en vigueur dans le pays d'asile.

Quels droits a un réfugié?

Un réfugié a le droit à la sécurité dans un autre pays. La protection

en vertu du droit international public dépasse cependant la simple sécurité physique. Les réfugiés doivent au moins obtenir les mêmes droits et la même assistance que les autres étrangers, qui séjournent licitement dans le pays concerné. Les réfugiés jouissent des droits fondamentaux des citoyens comme la liberté d'expression, la liberté de circulation et la protection contre la torture et les traitements dégradants. Les droits économiques et sociaux valent aussi dans la même mesure pour les réfugiés. Ces derniers devraient avoir accès sans restriction à des soins médicaux, à une formation scolaire et au marché du travail.

Qui décide de la reconnaissance du statut de réfugié?

La responsabilité principale en rapport avec cette tâche appartient aux États. Les gouvernements créent des procédures visant à constater la qualité de réfugié et pour fixer le statut juridique et les droits d'une personne à l'intérieur de leur ordre juridique interne.

Le HCR peut offrir des consultations pour promouvoir le droit des réfugiés conformément à son mandat, pour protéger les réfugiés et pour contrôler la mise en œuvre de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Si les États ne sont pas en mesure de conduire une procédure de reconnaissance équitable, le HCR peut assumer cette tâche en vertu de son mandat.

Le « Guide des procédures et critères à appliquer pour déterminer

le statut de réfugiés » ainsi que les directives complémentaires du HCR sont considérés par de nombreux États comme une interprétation valable de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés.

Est-ce que chaque réfugié doit traverser une procédure de constatation de la qualité de réfugié?

Généralement, les personnes doivent, avant leur reconnaissance en tant que réfugié, rendre vraisemblable que leur crainte d'être persécutées est justifiée.

En cas d'exil massif - c'est-à-dire dans une situation au cours de laquelle plusieurs milliers de personnes doivent fuir en très peu de temps - une audition individuelle n'est souvent pas possible. Lorsqu'il est évident que plusieurs personnes fuient pour des motifs semblables, il peut être approprié de reconnaître tous les membres d'un groupe comme réfugiés (« prima facie »), dans la mesure où le contraire n'est pas prouvé au cas par cas.

Comment le HCR fait-il la différence entre la fuite et la migration?

Un migrant quitte, habituellement, son pays d'origine volontairement, dans le but d'améliorer ses conditions de vie. S'il devait revenir, il continuerait de jouir de la protection de son gouvernement. En revanche, les réfugiés fuient devant la menace d'une persécution ou d'une situation de conflit ou de violence et ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine

au vu des circonstances existantes.

Les gouvernements ont-ils la possibilité d'expulser des personnes qui ne sont pas reconnues comme réfugiés?

S'il est constaté, au cours d'une procédure d'asile équitable, qu'une personne n'a pas besoin d'une protection internationale, elle se retrouve alors dans une situation semblable à celle d'un étranger séjournant illégalement dans le pays et elle peut être ramenée dans

d'asile dont la demande est rejetée, avant d'être expulsé, le droit à ce que la décision négative soit vérifiée.

Un criminel de guerre peut-il obtenir le statut de réfugié?

Les personnes qui ont participé à des crimes de guerre et des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire - y compris à des actes de terrorisme - sont expressément exclues de la protection des réfugiés.



Deux enfants dans un camp de réfugié

son pays d'origine.

En cas de retour, les droits de l'homme, le principe de l'exigibilité et la dignité des personnes touchées doivent toujours être pris en compte. Le HCR demande, avec insistance, aux États, de protéger les personnes dont le pays d'origine est ravagé par des conflits armés ou dans lequel il règne un climat général de violence. Le HCR veille, en outre, à ce que chaque requérant

Un soldat peut-il obtenir le statut de réfugié?

Seuls les civils peuvent être des réfugiés. Celui qui poursuit des actions armées du pays d'asile contre son pays d'origine n'a pas la qualité de réfugié. Les anciens soldats qui ont déposé leurs armes et abjuré le conflit armé peuvent se voir reconnaître le statut de réfugié.

Extrait, Unhcr.ch/fr

INFORMATION A LA CLIENTELE

La Direction Générale de la banque atlantique Togo vous informe du transfert temporaire des activités de l'agence AHADZI - KPOTA (située en face du parc TP3 dans la zone portuaire) vers le point banque Baguida, à compter du Lundi 27 juin 2016 en raison de travaux d'aménagement.

La Direction Générale de la banque atlantique Togo vous présente toutes ses excuses pour le désagrément causé et vous promet un retour dans les nouveaux locaux dans un bref délai.

La Direction Générale



FAITE POUR VOUS

GRUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE



Jeux & détente

La roue du temps

Deux nombres réels (6 et 0) se discutent au sujet de leur grandeur. 6 dit à 0 je suis plus grand que toi. 0 s'enrève attache la ceinture et devient 8 et dit à 6 parle encore... Subitement 6 se renverse et devient 9, et traite 8 d'enfoiré. 8 se couche au sol et devient l'infini (∞) et lui dit rattrape moi alors. C'est juste pour vous dire qu'il ne faut pas minimiser un individu, car on ne sait pas ce qu'il deviendra demain. La roue tourne et continue de tourner et tout peut changer du jour au lendemain

Le péroquet ne raconte que ce qu'il a écouté

Une Dame rend visite à la mère de Toto et dit à Toto : Informe ta mère que je suis là.
Toto cri fort: Maman..., maman...;Tu as de la visite. C'est qui? demande la maman.
Toto dit : c'est la mère de mon ami qui vole les livres en classe; la Tanty que tu disais qu'elle est vilaine, qui cherche souvent mari d autrui et que son mari est comme unsinge...; celle que tu disais souvent qu'elle aurait fait beaucoup d'avortement dans sa jeunesse...; tu te souviens d'elle? Celle que tu dis qu'elle a la bouche kpôm kpôm comme celle du caïma làà... elle est ici au salon avec moi

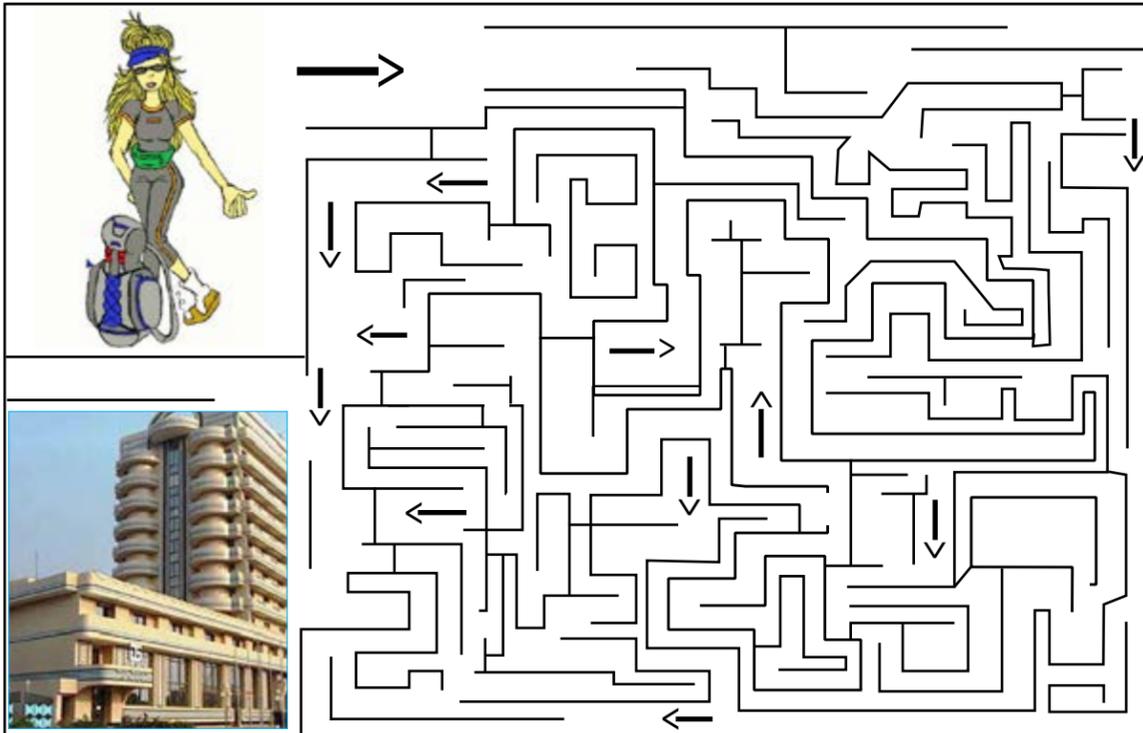


Pharmacies de garde du 20 au 27 Juin 2016

- FRATERNITE** (Hédranawé, près de la clinique St Joseph), Tél : 22 26 81 55
- LE JOURDIN** (Bd Léopold Sédar Senghor, face au CEG Wuiti), Tél: 22 61 56 14
- MAELY'S** (Bè de NETADI), Tél: 22 27 60 19
- MILLENAIRE** (face gendarmerie d'Agoè-Nyivé) : 22516431
- MISERICORDE** (Bè Kpota), Tél: 23 38 47 62
- HOPITAL** (Face Hôpital CHU Tokoin), Tél : 22 20 08 08
- NOTRE DAME** (578, Rue Assiyéy derrière le marché), Tél : 22 42 74 04
- ISIS** (Av Jean Paul II, Noukafou Gakpoto), Tél: 23 36 95 65
- EPIPHANIA** (Adidogomé, carrefour Agbémadon), Tél : 23 20 10 52
- AMESSIAME- Bè** (Marché de Bè), Tél : 22 21 49 74
- ADONAI** (face hôtel la plantation à Agoè-Nyivé), Tél: 22 50 04 05
- DE L'EDEN** (Route d'Aného, face cité Baguida), Tél : 22 27 53 55
- DU POINT E** (Djidjolé, route goudronnée de Djidjolé)
- EMMANUEL** (Face MIVIP, Av Duisburg : Kodjoviakopé), Tél : 22 21 30 98
- AMITIE** (72 Avenue des hydrocarbures, SOTED), Tél : 22 21 74 47
- BETHEL** (Route d'Adidogomé) , Tél: 22 25 23 70
- CHARITE** (à coté du CEG d'Agoè-Nyivé), Tél: 22251260
- ORCHIDEE** (Léo 2000), Tél : 22474287
- CONFIANCE** (Face GTA) , Tél: 22 42 43 81
- CAMPUS** (Adéwui), Tél : 22 21 56 32
- SOLIDARITE** (Rue Avédji Vakpossito, stationTotal Totsi) ; Tél : 22509707
- ST PIERRE** (Sagboville, Hédranawé Bd Haho), Tél: 22 26 19 73
- SHALOM** (Agoè-Cacavéli non loin de BKS), Tél : 22518760
- VERSEAU** (Près de Maison Bateau Baguida), Tél: 22 77 34 53

Les numéros d'Appels d'urgence de la bible

En suivant la grande flèche, accompagnez cette touriste à visiter l'Hôtel Eda Oba tout en faisant beaucoup attention aux flèches nuisibles.



Quelques éphémérides du 26 & 27 Juin

- 26 juin 1987** : Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues.
- 26 juin 1997** : Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture.
- 2007** : Grande Bretagne, après dix ans de pouvoir, Tony Blair quitte Downing Street et son successeur Gordon Brown s'y installe.
- 2006** : Sport l'équipe de France de football bat l'équipe d'Espagne en 8e de finale de la Coupe du Monde (3-1).
- 1998** : Séisme en Turquie dans la région d'Adana (144 morts).
- 1988** : Collision de deux trains de banlieue à la gare de Lyon à Paris (56 morts).
- 1984** : Les bleus et Michel Platini deviennent champions d'Europe.
- 1977** : Indépendance de Djibouti.
- 1956** : Création de la vignette automobile "pour la durée d'un an" (!), pour venir en aide aux personnes âgées.
- 1940** : Le Général de Gaulle prend le titre de Chef des Français Libres.

Les bons plans et les bonnes adresses

OU FAIRE SES COURSES A LOME ?

LES SUPERS MARCHES

- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ** (Adidogomé); Tél: 22 50 64 64
- CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- LEADER PRICE** (Assiganto); Tél: 22 22 48 73

LES FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIRE** (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- MAISON DU MIEL** (Qtier Djidjolé, à côté de la station TOTAL) Tél: 22 38 88 80

LE POISSON

- BO FRIGO** (Qtier Adidogomé ; LA PAMPA)
- MANICO** (Adidogomé) Tél: 22 50 36 76
- POISSONNERIE TOUT POUR TOUS** (Pêcheur à domicile) Tél: 99 46 39 84
- PORT DE PÊCHE** (Zone portuaire)

COUTURE STYLISME

- TIMOTHEE** (Tokoin trésor) Tél:90 09 42 82
- DESMO DESIGN** (Quartier Forever) Tél : 90 04 16 78
- EAMOD AYANICK** (Qt: Nukafu) Tél : 99 47 05 95

CHAUSSURES & ACCESSOIRES

- ANAGO BY MC** (Tokoin), Tél: 92 04 41 80
- DAKROL CREATION** (Av de la libération face BRAVO) Tél: 90 12 46 35
- FANTASY SHOP** (Rue du commerce, face BTCl Grand marché) Tél: 22 33 37 00
- PERLES ET PAGNES**; Tél: 92 67 80 15 / 98 84 95 00
- TOGO CHAUSSURES** (Qtier Nyékonakpoè) Tél: 90 03 92 07

OU DORMIR A LOME?

- HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
- HÔTEL LA LINETTE** (Agbodrafo); Tél : 22 32 34 32
- HÔTEL LE LAC** (Agbodrafo) Tél: 22 21 08 10
- LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél : 22 21 11 21
- RESIDENCE DES TROPIQUES**, Tél: 22 26 66 18

COURRIER EXPRESS

- DHL** (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV** :Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE** : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM** : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET** ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA** ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN**; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116

MOTO & KARTING

- TOGO MOTO CROSS** (Face au Golf club d'Agoè Nyivé) Tél : 90 17 95 07
- L'AFRICLUB** (Qtier : Kégué entre CHR et la FTF) ; Tél : 92 52 24 40

MUSCULATION / MASSAGE

- YVES LAMBONI** (Ki néstherapeute); Tél: 90 03 79 10
- GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
- GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

Photo du jour



Que vous inspire cette photo ?

« Combats », un tableau de Sokey Edoth

Par Kangni Alem

L'art est long, de la même longueur que la vie elle-même ; pas celle banale, vénale, où nous soufflons, ahanons, rêvons et mourrons, mais celle qui nous installe dans l'éternité. Le plasticien togolais Sokey Edoth ignore à peine cette loi, lui qui pratique son art installé dans un aller-retour créatif entre la mémoire de ses débuts et la nécessité du renouvellement.



Sokey Edoth

Ses tableaux, ces vingt dernières années, avaient cette particularité de baigner dans une couleur issue des pigments des latérites, couleur où dominaient l'ocre, le rouge orangé, le blanc kaolin et surtout le noir d'une

terre comme brûlée, empoussiérée des cendres des pneus flambés ou des corps carbonisés au crépuscule des grands soirs inachevés. L'homme est d'une terre, difficile de l'oublier, où le feu et le sang ont la même résonance que le sol qu'il foule, et les rêves brisés l'insoutenable souplesse de la terre cuite. Vingt ans dans les pigments des latérites, et aussi dans les écritures ! Sokey Edoth avait, on s'en souvient, après un voyage au Mali dans les années 90, à la découverte de la culture dogon, fait un pied de nez aux ethnologues qui le bassinaient un peu, et inventé son propre alphabet « dogon », aussi admirable qu'un gribouillis de parchemin ayant transité par la Mer Morte et les coulisses de bibliothèques impossibles ! Le résultat fut saisissant, il nous donnait à voir et lire en même temps l'histoire d'un monde qui nous dépassait à toute vitesse, et qu'il fallait tenter d'archiver par l'écrit. Collages de toutes sortes, textes palimpsestes connus ou inconnus, rougeur, douceur et violence de la terre qui porte nos gestes

quotidiens, la terre argileuse. C'était au 20e siècle, ce Sokey Edoth là !

Aujourd'hui, le peintre semble se détacher des couleurs qui ont fait sa renommée, et revenir à plus clair, à plus bleu. L'an passé, je suis allé chez lui acheter un tableau, « Combats » ; il démontre clairement ce que je ressens à voir son travail aujourd'hui. Trois niveaux pour trois combats : combat physique, combat spirituel, ce dernier avec ses deux autres niveaux qui créent la trinité, le spirituel positif, et le spirituel négatif.

Trois couleurs, celle de la latérite, mais plus estompée, le bleu dominant, et le rouge qui capte le regard par l'évidence de sa nature et non pas de son sens. Récemment, l'artiste a reçu d'une église allemande une commande d'illustration de vitraux, un art d'où les préoccupations spirituelles ne sont pas absentes. Sokey de retour vers de plus en plus de bleu, cela change considérablement son univers, même si sa touche personnelle de peintre moderne et cosmopolite reste toujours personnelle.

Théâtre

Gustave Akakpo : « Raconter la capacité à lier du bois au bois »

Programme chargé pour le dramaturge togolais : après une lecture RFI et une pièce dans le off du Festival d'Avignon, il sera aux Francophonies en Limousin.

Pour Gustave Akakpo, le théâtre s'impose avec les balles des militaires sur le campus de l'université de Lomé, où il étudie le droit. Nous sommes en 1998, et le général Eyadéma vient d'être réélu lors d'un scrutin contesté par l'opposition. Gustave a 20 ans. Au milieu de la répression qui cause des centaines de morts, le jeune homme reçoit une nouvelle qui met l'écriture dramatique au centre de sa vie : sa candidature pour les bourses d'écriture offertes par l'association Beaumarchais est retenue. On lui propose une résidence d'écriture à la Maison des auteurs de Limoges, attachée aux Francophonies en Limousin, festival qui accueillera en septembre prochain la nouvelle pièce de Gustave Akakpo, Si tu sors je sors, mise en scène et écrite avec le comédien et metteur en scène Marc Agbedjidji. Un spectacle consacré à l'histoire du commerce des pagens au Togo, dont on pourra entendre la lecture le 19 juillet à Avignon dans le cadre de « Ça va, ça va, le monde ! », cycle de lectures organisé chaque année par la Radio France Internationale pendant le festival.

Drôles de catharsis

Depuis son premier séjour à Limoges, Gustave s'est construit une carrière de comédien et a écrit une quinzaine de pièces, dont la plupart sont publiées chez Lansman. Sans être située dans un contexte géographique précis, la première, Catharsis, écrite en 1999, porte les traces de la violence dont l'auteur a été témoin au Togo. D'un humour noir, aussi, lequel traverse l'ensemble de son œuvre. Allégorie d'une Afrique saignée à vif par l'Occident et les dictatures, ce texte est peuplé de personnages mi-monstrueux mi-grotesques. Une reine mère y trône sur un charnier après avoir participé au massacre des siens. À ses côtés, un « photographe-cameraman-réalisateur » obsédé par « le blé, l'oseille, le flouze, le maïs, les sous ». Un gardien de l'Oracle à la bouche remplie d'insultes...

Avec son théâtre d'après la catastrophe, Gustave Akakpo fait rire du pire. « J'écris avec l'optimisme d'un pessimiste », dit-il. En cela, il se place dans la filiation de Kossi Efoui et Kangni Alem, qui, dans les années 1990, ont marqué l'émergence des compagnies de théâtre privé au Togo, grâce à la liberté



Gustave Akakpo

d'association récemment acquise. « J'étais adolescent et pratiquais déjà le théâtre en amateur. Très politique, l'écriture de Kossi Efoui, Kangni Alem, Sénouvo Agbota Zinsou et de nombreux autres auteurs m'a ouvert des horizons. » Des trajectoires pour un théâtre qu'il envisage comme une pierre lancée sur ce qui dort. Sans violence, mais avec assez d'énergie pour « faire bouger les mentalités trop renfermées sur elles-mêmes ». Trop racistes. Trop misogynes ou simplement trop paresseuses.

Ambassadeur de nulle part

Bien qu'installé en France depuis 2005, après de nombreux allers-retours entre la France et le Togo, Gustave Akakpo ne cesse de faire voyager son théâtre. « Écrire du théâtre, pour moi, c'est avant tout une manière d'aller à la

rencontre. De me décentrer. » Depuis son séjour à la Maison des auteurs de Limoges, il multiplie alors les résidences d'écriture...

Métissée et empreinte d'oralité, l'écriture de Gustave Akakpo se transforme d'une pièce à l'autre. À partir des faits réels qui l'inspirent, Gustave assemble les mots comme bon lui semble. Sans chercher à se forger un style. Sans s'enfermer dans une identité définie d'avance. « Je ne suis pas un ambassadeur de l'Afrique. Enfant déjà, mes références allaient des contes de ma grand-mère aux super-héros de Marvel. Comme le dit Cheikh Hamidou Kane dans L'Aventure ambiguë, j'ai envie de raconter dans mes pièces la capacité à lier du bois au bois ». Autrement dit, à dépasser les clivages culturels hérités de la période coloniale. Sensible dans chacune de ses pièces, ce parti pris est le sujet principal de Chiche l'Afrique (Lansman, 2011), dont Gustave a lui-même incarné tous les personnages. À savoir « le gratin des présidents africains : Omar Bongo, Houphouët-Boigny, Paul Biya, Charles Taylor, Charles de Gaulle, Jacques Foccart ».

Foot, chiffons et politique

Si tu sors, je sors est traversée par le même désir de « faire un pas de côté par rapport aux idées reçues ». « Marqueur d'une des identités africaines, le pagne est fabriqué en Hollande. J'ai voulu mettre en avant ce paradoxe, et interroger ce qu'il peut révéler. On juge l'Afrique à l'aune de l'authenticité, et l'Occident à celle de la créativité. Quand ces grilles bougeront-elles enfin ? » interroge l'auteur. Comme Catharsis, La mère trop tôt (Lansman, 2004) et À petites pierres (Lansman, 2007), cette pièce prend le Togo comme point de départ d'une réflexion sur les rapports économiques et politiques entre Afrique et Europe.

D'où l'intérêt suscité par le théâtre de Gustave chez des metteurs en scène de tous horizons. Chez le Togolais Marc Agbedjidji. Chez les Français François Rancillac, Jean-Claude Berutti et Thomas Matalou. Chez Cédric Brossard, aussi, qui reprend pendant le Festival d'Avignon son Arrêt sur image, créé lors de la précédente édition des Francophonies en Limousin. Monologue d'un passeur qui aurait préféré dépenser son énergie sur un terrain de foot plutôt qu'au bord de la Méditerranée avec des candidats à l'immigration clandestine, cette pièce dit toute la complexité de l'écriture nomade de Gustave Akakpo. Ses pieds de nez aux stéréotypes. À la pensée binaire. Et il n'a pas fini de nous faire voyager. Avec le comédien Kader Lassinà Touré, qui incarne le passeur d'Arrêt sur image, Gustave se penchera à partir de septembre prochain sur l'histoire du chemin de fer du Burkina Faso. Tout en poursuivant sa « résidence » chez Eschyle.

Lepoint.fr

Lire

« ...Il convient, lorsqu'on examine les caractères de ces monarchies, de s'arrêter à une autre considération : à savoir, si un prince a un Etat suffisant pour pouvoir, en cas de besoin, tenir par lui-même, ou bien s'il est toujours dans la nécessité d'être défendu par autrui. Et pour mieux éclairer ce point, je dis que je juge capables de tenir par eux-mêmes ceux qui, par abondance d'hommes ou d'argent, peuvent rassembler une armée suffisante et livrer bataille à quiconque vient les attaquer ; et de même, je juge qu'on toujours besoins d'autrui ceux qui ne peuvent affronter l'ennemi en rase campagne, mais sont contraints de se réfugier à l'intérieur des murailles et de les garder. Pour le premier cas, nous avons exposé, et dans la suite, nous dirons ce qu'il faut faire. Pour le second cas il n'y a rien d'autre à dire que d'inciter de tels princes à fortifier et approvisionner leur ville, et à ne tenir aucun compte de la campagne. Et quiconque aura bien fortifié sa ville, et quant aux autres rapports avec les sujets se sera comporté comme on a dit plus haut et dira plus loin, on hésitera toujours beaucoup à l'attaquer ; car les hommes sont toujours hostiles aux entreprises où ils voient de la difficulté, et on ne peut voir de la facilité à attaquer qui a une ville solide et n'est point haï de son peuple.

Les villes d'Allemagne sont tout à fait libres, on peu de territoire, obéissent à l'empereur quand il leur plaît et ne craignent ni lui ni aucun autre potentat de leur entourage ; car elles sont si bien fortifiées que chacun pense qu'il doit être pénible et difficile de s'en emparer. Toutes en effet ont les murailles et les fossés qu'il leur faut, ont de l'artillerie en suffisance, possèdent toujours dans les magasins publics à boire et à manger et de quoi se chauffer pour un an ; et outre cela, pour pouvoir nourrir le menu peuple, et se sans perte pour le trésor public, la communauté a toujours pour une année à pouvoir lui donner de la besogne en ces métiers qui sont le nerf et la vie la vie de la cité et de la pratique desquels le petit le petit peuple tire sa subsistance. Elles tiennent aussi en grands honneur les exercices militaires, et à cet égard elles ont nombre d'institutions pour les entretenir... »

Extrait de *LE PRINCE* de MACHIAVEL. PP 135 à 136.



Togo

James Oloufadé s'épanouit au Cameroun

Actuellement sous contrat avec NEW STAR de Douala; l'un des grands clubs du championnat camerounais, James Oloufadé est un jeune joueur togolais qui est passé par les centres de formations de l'AC Merlan et du CDS Oloufadé.

Amoureux du dur labeur, le jeune milieu a été repéré en 2012 par les responsables du dynamic togolais (Dyto) où il évolua sous prêt durant une moitié de la saison. Cette première expérience a été profitable au jeune togolais qui gagne son premier titre avec Dyto de Lomé; sacré champions du Togo. Curieux, James va poser ses valises au Cameroun dans le club de « Panthère Sportive ». Une aventure pleine d'expérience pour le joueur togolais puisqu'en 2013, il a été finaliste malheureux de la coupe du Cameroun avec son club. Imposant sur le terrain, James réussit à taper dans les yeux des dirigeants de l'un

des grands clubs du Cameroun. Rassuré par l'objectif de son nouveau club de jouer le titre ou de finir parmi les trois premiers du championnat camerounais de football pour disputer les compétitions continentales, James quitta Panthère Sportive pour s'engager avec les New Stars de Douala. Cette saison, le milieu togolais a joué 15 matchs sur 22 et inscrit 2 buts et délivré 3 passes décisives.

L'ex sociétaire de Dyto de Lomé veut marcher sur les traces de l'international togolais Djene Dakonam qui a su marquer le championnat camerounais avec Coton Sport de Garoua avant de rejoindre



James Oloufadé

Alcorcon en D2 espagnole. Comme tout jeune joueur de son âge James Oloufadé veut travailler dur afin d'évoluer dans un club plus connu pour s'ouvrir le

chemin de l'équipe nationale dirigée par le sélectionneur français Claude Leroy.

Togofoot.com

COSAFA Cup

L'Afrique du Sud sacrée championne

L'Afrique du Sud s'est imposée le samedi 25 juin en finale de la coupe de la COSAFA (Championnat d'Afrique Australe des Nations), à Windhoek, en Namibie face au Botswana.



Célébration de la victoire

Les Sud-Africains ont battu le Botswana par 3 buts à 2. Avec ce titre, l'Afrique du Sud porte à quatre le nombre de ses victoires dans la compétition. Le but de la victoire a été inscrit à deux minutes de la fin par Motupa sur penalty. Il a réalisé ainsi son doublé personnel après avoir remis les pendules à l'heure (1-1) Le staff technique des BafanaBafana a décidé de faire le tournoi avec les joueurs des moins de 23 ans, pour ainsi affûter les armes pour les Jeux Olympiques de Rio 2016.

L'Afrique du Sud rejoint ainsi la Zambie et le Zimbabwe au palmarès, puisque les deux sélections ont aussi remporté à 4

reprises ce trophée.

Dans la petite finale, pour la troisième place, le Swaziland a disposé de la République démocratique du Congo sur la marque de 1-0. Pour cette édition, Le Congo a été l'invité de cette compétition réservée aux pays australs.

La Coupe COSAFA est une compétition de football annuelle organisée par la COSAFA, opposant les équipes nationales d'Afrique australe. La compétition est créée en 1997 après la réintégration de l'Afrique du Sud à la Coupe d'Afrique des nations de football en 1996.

TM

Athlétisme

Teddy Tamgho n'ira pas à Rio

La deuxième journée des Championnats d'athlétisme de France a été marquée par la blessure de Teddy Tamgho qui sera ainsi forfait pour les Jeux Olympiques de Rio d'août 2016.

Certes, Teddy Tamgho a réalisé les minima pour les Jeux Olympiques de Rio avec un saut à 17,15m. Mais le Français s'est surtout blessé sur son dernier bond et va rater le rendez-vous brésilien du mois d'août. Evacué au CHU d'Angers, Il souffre aux dernières nouvelles d'une fracture « du condyle médial du fémur », a annoncé samedi 25 juin la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

Immense coup dur pour Teddy qui depuis 2011, n'en finit pas avec les blessures. D'aucuns pourraient parler de malédiction, car on se rappelle de sa fracture de la cheville droite en 2011, le rendant forfait pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012 à cause d'une excroissance osseuse. On se rappelle aussi de sa fracture du tibia gauche en novembre 2013 puis une rupture du tendon d'Achille en mai 2015. Et encore une fois, le colosse, triple sauteur français originaire du Cameroun ne verra pas Rio en août prochain car, cette blessure nécessite généralement six mois d'arrêt d'activité selon son médecin.

Pendant qu'on l'emmenait à l'hôpital, Teddy Tangho s'est exprimé sur



Teddy Tamgho

son compte Twitter, publiant deux commentaires : « Direction l'hôpital. Je vous expliquerai ce que j'avais avant que ça pète » et « Encore un saut qui devait aller à 18m+. Dieu est grand. C pas fini ! (sic) Je reviendrai comme un félé ».

Etienne Pamessam (stagiaire)

Ligue des Champions africaine

La CAF disqualifie l'ES Sétif

La première journée du groupe B de la Ligue des Champions entre l'ES Sétif et MamelodiSundowns (0-2) le samedi 25 juin a été interrompue par l'arbitre pour cause des incidents qui ont survécu au cours de la rencontre. Conséquence, la CAF a prononcé la disqualification du club algérien.

Quelques semaines après Vita Club, c'est le tour de l'ES Sétif d'être disqualifiée de la compétition par la CAF. Le vainqueur de l'édition 2014 laisse donc le Zamalek, Enyimba et MamelodiSundowns se disputer à trois les deux tickets qualificatifs du groupe B. C'est donc un nouveau coup de tonnerre dans cette édition décidément mouvementée de la Ligue des champions. « Des jets de projectiles, de pierres, de bouteilles et de pétards, qui ont provoqué un certain nombre de blessés parmi les spectateurs et les forces de sécurité »,

indique la CAF. Ces incidents avaient obligé l'arbitre à interrompre la rencontre alors qu'il restait seulement quelques minutes, voire secondes, à disputer. Et comme pour l'Etoile du Sahel en 2012, la CAF s'est montrée intransigeante sur le sujet, appliquant le règlement à la lettre. L'instance dirigeante du football africain a donc décidé de s'appuyer sur le chapitre XII paragraphe 3 du règlement qui stipule que "si l'arbitre est obligé d'arrêter le match avant sa fin réglementaire à cause d'un envahissement du terrain ou d'une agression contre l'équipe



L'équipe de l'ES Sétif

visiteuse, l'équipe hôte sera considérée comme perdante et sera éliminée de la compétition, nonobstant les sanctions prévues par les statuts et règlements." Mais, le seul quoique est que, la décision de la CAF d'annuler le résultat du match a du mal à passer du côté des MamelodiSundowns qui perdent 3

points dans l'affaire. Dans ce groupe provisoirement dominé par le Zamalek qui s'est imposé à Enyimba (1-0), la qualification se jouera donc à trois. Sans l'ES Sétif, qui pour la 2e année consécutive, s'arrête donc en phase de groupes.

EP

Lavage auto Nouvelle conquête des jeunes

Depuis quelques temps naissent dans des quartiers à Lomé une activité privée pourvoyeuse d'emploi pour les jeunes. Il s'agit des parcs de lavages auto. Ils sont facilement repérables aux abords des rues ou dans des environs immédiats des rues. La prestation offerte dans les lavages à moto attire des usagers automobiles qui préfèrent que leurs engins soient entretenus dans ces structures plutôt que par leurs enfants.

Avec l'abondance des engins automobiles à Lomé sur les deux roues, l'ingénieuse idée est venue à certains jeunes demandeurs de créer une structure pour s'occuper de l'entretien mais bien plus de la propriété des engins. Ce travail autrefois exercé par les enfants est confié de nos jours au soin des structures de lavages auto pour causes qu'à la maison le lavage se fait tant bien que mal mais avec des insuffisances. Un tour à Agbalépédogan nous a permis

de rencontrer Roger, un client qui suit avec attention le lavage de sa voiture. Tout prêt de lui, un autre client savoure un plat, en attendant la fin de l'entretien de son véhicule. Tous les jours, c'est presque la même ambiance qui règne dans les lavages auto à Lomé.

Prosper, un employé à Adidogomé a expliqué que « Nous travaillons 7 jours sur 7 et de 6h à 18h. Notre rôle consiste à laver, graisser et aspirer la poussière dans les voitures et



Une séance de lavage de motos

motos». Ainsi, chaque weekend, près de 100 motos et 40 voitures sont entretenues dans cette structure.

Par rapport à cette prestation, Roger a fait observer que « Ces jeunes font un bon travail. Ils ont des outils qui leur permettent d'enlever les saletés dans les parties où nous même à la maison, ne pouvons pas atteindre».

En somme, la bonne prestation offerte dans les lavages auto constitue une des raisons de l'extension du métier à Lomé. Sa floraison est une source pourvoyeuse d'emploi pour des jeunes à la recherche d'un métier temporaire. Sa pratique bannit l'oisiveté, la délinquance et tant de la société auprès des jeunes. Si l'initiative est à saluer, l'on peut souhaiter que des propriétaires des lavages autos autorisés, du moins ceux qui restent équipent leur entreprise de forage et des moyens de canalisations des eaux usées pour qu'elles ne constituent pas une source de pollution pour les populations riveraines.

Etienne Pameessam (stagiaire)

Couture Concurrence avec les prêt-à-porter

De vieux classiques comme les complets "trois pièces" pour les femmes ou les boubous pour les hommes se font rares même lorsqu'on y ajoute une touche moderne. Aujourd'hui, avec la prolifération du prêt-à-porter et les friperies de premiers choix au Togo, l'avenir du métier de couture est à rude épreuve.

La conquête de la tenue dépasse le cadre du pagne de nos jours. Dans les soirées, les anniversaires et autres événements importants, le pagne est rarement mis en vedette et c'est les couturiers et tailleurs qui en souffrent. Togomatin a poussé sa curiosité pour savoir ce qu'il en est de la concurrence entre le métier de couture et les prêt-à-porter.

Des coutiers au chômage

La provision des marchés vestimentaires togolais par des prêt-à-porter et de la friperie

influence beaucoup sur le travail des couturiers. Partant de cette réalité, dame Marie, patronne d'un atelier à Lomé a avoué que les choses ne marchent plus comme avant. A ce propos, elle a déclaré que « avant j'avais du travail qu'importe la période de l'année. A l'approche des fêtes, je sollicitais l'aide des collègues mais depuis tout a changé». Un autre tailleur Sewonou a souligné que la clientèle n'est plus régulière et a relevé que « les habits que j'ai confectionné depuis le mois de décembre 2015 sont toujours avec moi. Les clients ne sont pas encore venus les chercher alors que



Un tailleur à l'oeuvre

j'avais payé le matériel pour la broderie».

Point de vue des clients

Pourquoi des jeunes et adultes préfèrent du prêt-à-porter au détriment des habits cousus avec des pagnes ? Nadia, une jeune fille a trouvé que les pagnes perdent leurs

éclats une fois qu'ils sont lavés contrairement aux habits tout cousus. Sa camarade Odette a soutenu que « le prix de la couture et celui du pagne revient très chers et des fois les couturiers ne confectionne pas exactement comme ce vous leur avez suggéré ». Toutefois sur cette question, les avis se divergent. Pendant que certains trouvent qu'un vêtement cousu en pagne est unique et rare, d'autres prétextent que ceux importés sont souvent confectionnés en série. Aussi pour se rendre à des événements urgents, dès que l'on se rend à la boutique l'on trouve des habits au choix mais chez le couturier tailleur, l'on a besoin du temps pour avoir sa commande.

Si le métier de couture est mis à rude épreuves par les habits prêt-à-porter, il convient de relever que le vêtement ne représente plus les valeurs socio-culturelles d'autrefois mais le moyen d'affirmer sa propre personnalité. Pour réussir sa vie, le tailleur doit tenir compte des évolutions et innover avec le pagne afin de faire face à la concurrence.

E.H

Premier anniversaire de Togomatin Une soirée récréative

22 Juin 2015-Juin 2016. Il y a un an, que Togomatin, le bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales, faisait son entrée dans la sphère médiatique au Togo. Pour marquer l'événement, Togomatin a organisé le vendredi 24 juin dernier une soirée de partage avec ses lecteurs, abonnés, amis et autres proches.



Une partie de la soirée

En retraçant aux invités le début de Togomatin, Dieudonné Korolakina, le directeur de publication a déclaré « Quand nous avons commencé cette activité, nous nous sommes donnés le défi de faire un journal autrement, un journal neutre malgré les péripéties du paysage médiatique togolais. Aujourd'hui, nous sommes plus que confiant que nous relèverons le pari du défi tout en comptant surtout sur vous, nos lecteurs ».

Pour sa part, M. Toba Tanama, le directeur de Direct Media a émis le vœu

que le journal Togomatin s'illustre en tant que référence au Togo et dans la sous-région.

Dans ses mots d'ouverture de la soirée, M. Moïse Mafoungou, le maître de cérémonie a souhaité un joyeux anniversaire à Togomatin et a formulé le vœu que le journal soit « le plus juste et le plus impartial pour être tout simplement le meilleur, le meilleur du Togo et le meilleur de la sous-région ».

Parmi les invités on notait par exemple Mme Patricia Adjissekou, la Secrétaire Générale de l'Union des journalistes indépendants du Togo (UJIT) et M. Kasere Sabi, membre de la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication (HAAC).

Elom H (stagiaire)

UEMOA Session ordinaire du conseil des ministres

La session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est tenue les 24 et 25 juin à Lomé sous la présidence de Monsieur Amadou BA, ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République du Sénégal.

Au cours des travaux, les ministres en charge de l'Economie et des Finances du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo ont examiné au titre de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) le rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 31 mars dernier.

La Banque centrale a soumis des dossiers importants aux ministres en vue de l'actualisation de la réglementation financière et du renforcement de la

solidité du système bancaire de l'Union. Ces dossiers concernent la promotion de l'accès des populations à des services adaptés et à coûts abordables, ainsi que le fonctionnement adéquat du cadre institutionnel de la stabilité financière.

Le Conseil a adopté deux projets de lois uniformes. Le premier est relatif à la répression du faux monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires dans les Etats membres de l'UEMOA. Le second projet de lois porte sur le crédit-bail dans les Etats membres de l'Union. Il a été recommandé que les Etats procèdent



Des ministres du conseil de l'UEMOA

à l'insertion des textes dans leurs ordres juridiques internes dans un délai de six (6) mois.

Quant à la BOAD, elle a informé les ministres de recouvrement des créances sur prêt, du bilan des réalisations à mi-parcours des prévisions financières de l'exercice 2016, de l'exécution de l'émission inaugurale de la BOAD sur le marché financier international, ainsi que

de la revue annuelle 2016 de la notation de la BOAD par les agences de rating.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des ministres a examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, qui met l'accent aussi bien sur les performances macroéconomiques que sur les contraintes pouvant compromettre la convergence des économies nationales.

Etienne Pameessam (stagiaire)



drive dentsu

*France, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Espagne, USA, Canada, Chine, Inde et Pakistan

Moov **forfaits Internationaux**

Appelez l'international* à partir de **60F/min** !

Bénéficiez chaque semaine d'un volume de minutes d'appel pour vos communications à l'international.

Appelez désormais **la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, les USA, le Canada, la Chine, l'Inde et le Pakistan** à partir de **43 F/minute**.

Pour souscrire à Moov Forfait International, tapez ***228#** et consultez votre solde en tapant ***101*77#**

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)